

Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 031-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.52

Déposée le : 02.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gasser (Bévilard, PSA) (porte-parole)
Riesen (Moutier, PSA)
Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC)
Gerber (Reconvilier, PEV)
Heyer (Perrefitte, PLR)

Cosignataires : 3

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 668/2020 du 10 juin 2020
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption sous forme de postulat**

Favoriser les transports publics est également valable pour les correspondances ferroviaires entre la Vallée de Tavannes et Delémont

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir auprès des CFF pour améliorer sensiblement les correspondances ferroviaires à Moutier pour les trains provenant de la Vallée de Tavannes en direction de Delémont. Depuis de nombreuses années, ces correspondances Delémont ne sont pas de bonne qualité. En fonction des heures de la journée et des jours de la semaine, l'attente en gare de Moutier est de l'ordre de 30 minutes, et ce dans les deux sens. Par ailleurs, lorsque le temps de parcours est de bonne qualité, le temps de battement à Moutier est de trois minutes. Or, il arrive très fréquemment que la correspondance ne soit pas assurée s'il y a des retards, et ceux-ci sont fréquents !

Voici le tableau de la situation actuelle, tirée de l'horaire 2019.

En semaine, Vallée de Tavannes - Delémont		
Jusqu'à 8h30	Battement à Moutier de 3 mn, mais correspondance pas assurée en cas de retards	3 min
De 8h30 à 13h		27 min
De 13h à 19h	A nouveau battement de 3 mn, mais...	3 min
Dès 19h		43/49 min
En semaine, Delémont – Vallée de Tavannes		
Jusqu'à 19h		24/30 min
Dès 19h	Battement de 4 mn (30 mn pour le dernier train) avec les risques...	4/30 min
Les samedis, Vallée de Tavannes - Delémont		
À 6h		3 min
De 7h à 16h		27 min
De 17h à 20h	Soit il faut passer par Bienne, soit prendre le bus à Moutier (ce qui rallonge le parcours) avec battement de 3 mn...	3 min
Dès 20h		25 min

Les dimanches, Delémont – Vallée de Tavannes		
À 6h		3 min
De 7h à 16h		27 min
Dès 17h		25 min
Samedis-dimanches, Delémont – Vallée de Tavannes		
Jusqu'à 20h		24/30 min
Dès 20h		4/25 min

La description démontre une irrégularité flagrante de l'horaire dit cadencé ! Sans avoir de smartphone, il est impossible de connaître l'horaire des trains. Cette irrégularité péjore la qualité du service et n'incite pas à utiliser les transports publics. Enfin, la proposition faite par l'horaire électronique des CFF d'effectuer le détour par Bienne allonge le temps de voyage considérablement et augmente nettement le prix !

Encore plus rageant, si, dans l'après-midi en semaine, l'usager prend le train au départ de Delémont à Xh12 (train provenant de Porrentruy), il est à peu près assuré de voir partir le train de la Vallée en entrant en gare de Moutier à Xh21 !

Les trois exemples suivants démontrent l'aberration de cette situation. Il faut savoir qu'en temps normal, le train de la Vallée arrive à 6h35 à Moutier, et celui à destination de Delémont part à 6h38.

Le mardi 26 novembre, le train de la Vallée arrive avec 3 minutes de retard. Les deux trains (depuis Tavannes et depuis Granges) sont entrés côte à côte en gare de Moutier. Les voyageurs ont couru pour prendre leur correspondance, mais à mi-hauteur du quai pour Delémont, le train partait... il était 6h38m30s ! Le lendemain, même scénario (départ à 6h38m40s). Le 5 décembre, situation identique avec départ à 6h38m35s !

Il existe encore une autre injustice : la Vallée de Tavannes bénéficie de deux trains chaque demi-heure en semaine et dès midi. MAIS un train sur deux s'arrête à Malleray et repart à Sonceboz. Pour se rendre à Moutier, tous les habitants de la Vallée n'ont qu'un train par heure, alors que pour Bienne, il y en a deux !

Enfin, il faut rappeler que Delémont accueille les étudiants de la HEP-BEJUNE ainsi que de la HE-ARC sur le campus Strate J. La mauvaise qualité de la desserte n'encourage pas ces derniers à utiliser les transports publics.

Nous demandons au Conseil-Exécutif d'intervenir auprès des CFF pour instaurer un réel horaire cadencé, avec des correspondances tout aussi réelles et pas seulement en cas de beau temps !

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif connaît les problèmes exposés dans l'intervention. Il déplore que les correspondances à Moutier en direction et en provenance de Delémont fonctionnent mal, à l'exception de quelques heures dans la journée.

La Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois (CRT), responsable de la stratégie de l'offre régionale, est à la recherche de solutions depuis un certain temps déjà. Ainsi, en 2019, un bureau de planification indépendant de renom a été chargé de trouver une solution pour ce problème exactement. Le comité de la CRT a pris connaissance des solutions proposées. Etant donné que le problème ne pouvait être résolu qu'au détriment d'autres endroits, aucune solution réalisable n'a malheureusement vu le jour.

La ligne entre Sonceboz et Moutier doit répondre à différents besoins. D'une part, elle doit desservir Bienne, point de départ de nombreuses connexions, et, d'autre part, des correspondances doivent être prévues à Sonceboz-Sombeval, Tavannes et Moutier. Les correspondances sont bonnes à Bienne,

nœud ferroviaire de grande taille, de même qu'à Sonceboz-Sombeval et Tavannes. Malheureusement, des correspondances analogues à Moutier ne sont pas possibles.

Les correspondances pourraient être améliorées à Moutier, à condition d'accepter une nette dégradation de celles d'autres gares, notamment de Bienne. Cela n'est pas une solution pour le Conseil-exécutif car la demande en direction de Bienne est cinq fois plus élevée qu'en direction de Moutier. Une autre solution consisterait à mener d'importants travaux d'infrastructure ou à supprimer des arrêts dans la Vallée de Tavannes. Le Conseil-exécutif ne considère toutefois pas cette solution faisable.

Compte tenu des différentes explications qui précèdent, aucune solution convaincante ne se dessine malheureusement à court ou moyen terme. Le Conseil-exécutif estime donc qu'une intervention immédiate auprès des CFF ne serait pas utile. Cependant, il propose d'adopter sous forme de postulat la demande justifiée visant à améliorer le changement de train en gare et de s'engager, dans le cadre des planifications d'infrastructures nationales, en vue d'une amélioration des correspondances.

Destinataire

– Grand Conseil